

Le 7 décembre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le septième jour de décembre deux mille quinze à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Denis Blier, conseiller siège no 3
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4 (ABSENTE)
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015
- 5.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 novembre 2015
- 6.0 Correspondance et suivi
- 7.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
- 8.0 Calendrier des séances du conseil municipal 2016
- 9.0 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
- 10.0 Dépôt du registre public des déclarations
- 11.0 Fermeture du bureau municipal – période des fêtes
- 12.0 OMH – Surplus 2015
- 13.0 OMH – Prévisions budgétaires 2016
- 14.0 Paiement des comptes de fin d'année
- 15.0 Frais d'entretien et de déneigement
- 16.0 Fin de la période de travail à temps plein de l'inspecteur municipal
- 17.0 Comité de développement économique
- 18.0 Rue Édouard
- 19.0 Lumières de rues
- 20.0 Entente intermunicipale pour les services en archivage
- 21.0 Comptes à payer
- 22.0 Varia
 - 22.1 – Coût location – centre communautaire
- 23.0 Questions de l'assemblée
- 24.0 Levée de la séance

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R15-12-175
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R15-12-176
Intervertir les
points

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Le 7 décembre 2015

R15-12-177
Procès-verbal
du 2 novembre 2015

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

R15-11-178
Procès-verbal
Du 19 novembre 2015

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 novembre 2015.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 novembre 2015 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Aucune correspondance

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

R15-12-179
Calendrier des
séances du
conseil 2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016, qui débiteront à 20h00 :

- | | |
|-----------------------|---------|
| - 11 janvier | à 20h00 |
| - 1er février | à 20h00 |
| - 7 mars | à 20h00 |
| - 4 avril | à 20h00 |
| - 2 mai | à 20h00 |
| - 6 juin | à 20h00 |
| - 5 juillet (mardi) | à 20h00 |
| - 9 août (mardi) | à 20h00 |
| - 6 septembre (mardi) | à 20h00 |
| - 3 octobre | à 20h00 |
| - 7 novembre | à 20h00 |
| - 5 décembre | à 20h00 |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires :

Madame Danielle Bédard, directrice générale – secrétaire trésorière confirme que tous les élus ont complété le formulaire des intérêts pécuniaires pour l'année 2016, et ce, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Dépôt du registre public des déclarations :

Madame Danielle Bédard, directrice générale – secrétaire trésorière dépose le registre public des déclarations pour l'année 2015 et ce, en vertu de l'article 2 du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

R15-12-180
Fermeture bureau -
période des fêtes

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers que le bureau municipal sera fermé du mercredi 23 décembre 2015 au 6 janvier 2016 inclusivement.

ADOPTÉE

Le 7 décembre 2015

R15-12-181
OMH
Surplus 2015

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le surplus budgétaire de l'Office municipal d'habitation d'un montant de quatre cent quinze dollars (415.00 \$) pour l'exercice financier 2015.

ADOPTÉE

R15-12-182
OMH
Prévisions budgétaires 2016

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation pour l'exercice financier 2016 au montant de deux mille six cent quatre-vingt-deux dollars (2 682.00 \$).

ADOPTÉE

R15-12-183
Paiement des comptes - fin d'année

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la secrétaire-trésorière à payer tous les comptes avant le 31 décembre 2015 afin de fermer l'année financière.

ADOPTÉE

R15-12-184
Frais d'entretien et de déneigement

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des factures suivantes :

- le premier versement pour le déneigement des cours municipales des édifices municipaux et des accès aux points d'eau à Dany Bradette et Aurel Côté au montant de deux mille cent quarante-trois dollars (2 143.00 \$), taxes en sus;
- le premier versement pour le contrat de concierge à Madame Johanne Paradis au montant de deux mille six cent cinquante dollars (2 650.00 \$)

ADOPTÉE

R15-12-185
Fin de la période de travail à temps plein de l'inspecteur municipal

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection des chemins municipaux sont complétés pour 2015;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le travail à temps plein, soit quarante (40) heures par semaine, de l'inspecteur municipal soit terminé le 5 décembre pour l'année 2015;

QUE les heures de travail de l'inspecteur soient, pour la période hivernale, un minimum de cinq (5) heures par semaine, incluant une visite des chemins municipaux ainsi qu'une visite aux installations des loisirs;

QUE tout travail supplémentaire soit autorisé par le maire ou la directrice générale.

ADOPTÉE

R15-12-186
Comité de développement économique

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le dépôt d'une somme de six mille dollars (6 000.00 \$) dans le compte du Comité de développement économique de Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉE

R15-12-187
Rue Édouard - acquisition par la municipalité

ATTENDU la Loi sur les compétences municipales stipulant que les municipalités locales ont compétence en matière de voirie;

ATTENDU QUE le propriétaire de la rue privée identifiée par les lots 5 282 915 et 5 282 916 du cadastre du Québec s'est engagé à céder cette rue privée à la Municipalité et que celle-ci s'est engagée à prendre cette future rue à la condition qu'elle soit conforme aux règlements municipaux;

ATTENDU QUE cette rue est conforme aux règlements municipaux;

ATTENDU QUE ladite cession doit avoir lieu au plus tard le 7 décembre 2015;

ATTENDU QUE les frais juridiques relatifs à cette session sont à la charge de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil approuve le projet d'acte notarié préparé par Me Nicole Provencher, notaire;

QUE la Municipalité est autorisée à acquérir, pour la somme symbolique de UN dollar (1.00 \$), les lots 5 282 915 et 5 282 916 du cadastre du Québec et à cette fin, le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tout acte d'acquisition;

QUE sous réserve qu'elle ait acquis au préalable les lots mentionnés précédemment, la Municipalité en décrète l'ouverture, à titre de rue publique;

QUE dès qu'elle aura été ouverte à la circulation, cette rue portera le nom de rue Édouard.

ADOPTÉE

Le 7 décembre 2015

R15-12-188
Lumières de rues

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Hydro-Québec à procéder au déplacement d'un luminaire situé coin rue Ancienne Route de l'Église et rue Ouellet, près du numéro civique 850 et de le relocaliser près du numéro civique 861, rue Ouellet.

ADOPTÉE

R15-12-189
Entente inter-
municipale pour
les services en
archivage

ATTENDU QUE la MRC de l'Érable travaille à la conclusion d'une entente intermunicipale d'une durée d'un an (2016), pour les services en archivage des documents municipaux;

ATTENDU QUE sur les 1 600 heures disponibles, la MRC prend 200 heures, la Ville de Plessisville 500 heures, la Ville de Princeville 500 heures, pour un résiduel de 400 heures pour les 9 autres municipalités;

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes est disposée à prendre 40 heures, dans le cadre d'une entente intermunicipale à intervenir entre la MRC de l'Érable et les municipalités de la MRC de l'Érable pour l'année 2016.

QUE le tarif horaire est de trente-cinq dollars l'heure (35.00 \$), pour un déboursé annuel d'environ mille six cent dollars (1 600.00 \$) incluant les frais de déplacement.

ADOPTÉE

R15-12-190
Comptes à payer

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total de cent vingt mille quatre dollars et sept sous (120 004.07 \$), et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Varia :

Coût location du centre communautaire :

R15-12-191
Coût location
centre
communautaire

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers de fixer le coût de location du centre communautaire à cent dollars (100.00 \$) et ce, à partir du 1^{er} janvier 2016.

ADOPTÉE

Questions de l'assemblée :

La période des questions s'ouvre à 20h27 et se termine à 20h30.

R15-12-192
Levée de la
séance

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale / secrétaire trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales